



COMMUNE DE **BELFAUX**



PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL
DU 31 OCTOBRE 2023



BEL **INFO**
WWW.BELFAUX.CH

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 31 OCTOBRE 2023

Conformément à l'article 13, alinéa 2, lit a, du règlement d'exécution de la loi sur les communes, le caractère de ce procès-verbal est provisoire jusqu'à son approbation par le Conseil général.

Les délibérations sont présidées par M. Nicolas Jobin.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Conseil général, aux membres du Conseil communal ainsi qu'aux auditrices, aux auditeurs et à la représentante de la presse et les invite à la verrée offerte par les groupes Le Centre Belfaux-Futuro et PS, Centre Gauche – PCS et Ouverture, à l'issue de la séance.

Le Président signale aux membres du législatif que les débats de la séance sont enregistrés et leur rappelle que toute autre prise de son ou d'images est soumise à autorisation. Il prie les membres du Conseil général de transmettre toutes leurs interventions à Mme Véronique Christan en vue de la rédaction du procès-verbal.

Il excuse les absences de Mme Chantal Barras, M. Christophe Thode et M. Saeed Ajilian du groupe Le Centre Belfaux-Futuro, de Mme Muriel Angéloz Burns et Mme Emilie Corminboeuf du groupe PS, Centre Gauche – PCS et Ouverture.

Il ressort de l'appel nominal, auquel a procédé Mme Véronique Christan, secrétaire, que 25 membres du Conseil général participent à la séance de ce jour. La majorité s'élève à 13.

Le quorum étant atteint, le Conseil général peut valablement délibérer.

Ordre du jour et mode de convocation

Le Président rappelle que la convocation à la séance a été adressée personnellement à tous les conseillers généraux et toutes les conseillères générales sur leur accès Extranet et pour certain.e.s, par pli personnel, avec les documents relatifs à l'ordre du jour, 20 jours avant la séance de ce soir, conformément à l'article 30 du règlement du Conseil général. La convocation est également visible sur le site Internet de la Commune et a été envoyée en tout ménage.

Le Président ouvre la discussion générale à propos du mode de convocation et sur l'ordre du jour.

La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Le Président soumet l'ordre du jour au vote du Conseil général.

Résultat du vote

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité par 25 voix.



CONSEIL GENERAL DE BELFAUX

Aux membres du
Conseil général

Belfaux, le 10 octobre 2023

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 30 du règlement du Conseil général, le Bureau vous convoque à la séance ordinaire du Conseil général fixée au

**Mardi 31 octobre 2023, à 19h30,
à la salle paroissiale, à Belfaux**

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mai 2023
2. Informations du bureau du Conseil général et du Conseil communal
3. Avenir de notre commune : groupes de travail interpartis
 - a) Rôle des commissions
 - b) Conseil communal : solutions d'avenir
 - c) Collaborations et fusion des communes
4. Propositions
5. Questions
6. Divers

Un apéritif sera servi à l'issue de la séance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL

Le Président

Nicolas Jobin



La Secrétaire

Véronique Christan

1 Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mai 2023

Le Président ouvre la discussion générale à propos du procès-verbal de la séance du Conseil général du 30 mai dont un exemplaire a été adressé aux membres du législatif avec la convocation à la séance de ce jour et dont le texte figure sur le site Internet de la Commune.

La parole n'étant pas demandée, Le Président clôt la discussion générale et soumet au vote l'approbation du procès-verbal.

Résultat du vote

Le procès-verbal de la séance du Conseil général du 30 mai 2023 est approuvé à l'unanimité par 25 voix.

2. Informations du bureau du Conseil général et du Conseil communal

Bureau du Conseil général

Le Président prend la parole au nom du Bureau.

RAISON DU MAINTIEN DE CETTE SEANCE

« Le Conseil communal n'avait aucun point à soumettre au Conseil général et proposait d'annuler la séance de ce soir. Le Bureau a souhaité la maintenir et l'organiser en permettant un temps d'échange entre conseillers généraux de manière à faire circuler des informations ou des propositions. Le Bureau s'est mis d'accord pour garder la structure d'une séance du Conseil général (convocation, déroulement) et d'en profiter pour organiser « une séance de travail ou Workshop » au point 3 de l'ordre du jour. Cette manière de faire est inhabituelle et originale et veut donner l'occasion aux conseillers généraux de prendre le temps pour échanger et amener des idées et éléments constructifs pour notre commune. Une synthèse vous sera communiquée lors d'une prochaine séance. Les autres points prévus restent identiques à une séance habituelle du Conseil général ».

Conseil communal

Le Président donne la parole aux membres du Conseil communal.

M. François Vallat, Vice-syndic, prend la parole :

SEANCE DU CONSEIL GENERAL

« Le conseil communal, tout en trouvant l'idée d'une telle séance bonne, regrette la forme qui ne laisse que peu de place quant à sa participation au Workshop ».

ELECTION COMPLEMENTAIRE AU CONSEIL COMMUNAL : 10 DECEMBRE 2023

« Suite à la démission de Mme Frésard, trois personnes se sont portées candidates pour l'élection qui aura lieu le 10 décembre prochain : ce sont MM. François Gendre, Ilias Nafai et Christian Maître ».

ADMINISTRATION COMMUNALE : PERSONNEL

« La procédure pour le remplacement de M. Wolfer, secrétaire communal, est en cours. Plusieurs personnes ont fait acte de candidature et un certain nombre d'entre elles seront reçues pour un 1^{er} entretien. Par la suite, les personnes retenues participeront à un assesment qui sera suivi d'un 2^{ème} entretien. L'objectif du Conseil communal étant de trouver le ou la bonne personne dans les meilleurs délais.

M. Boegli, nouveau responsable technique, en remplacement de M. May, débutera son activité au service de la commune le 2 novembre prochain ».

VOTATION DU 12 NOVEMBRE : DESENCHEVETREMENT DES TACHES (DETTEC)

« Concernant la votation du 12 novembre prochain sur le DETTEC (désenchevêtrement des tâches) et après avoir pris le temps de la réflexion, le Conseil communal vous recommande et recommande à la population belfagienne de rejeter le texte proposé et cela à l'unanimité du conseil.

L'évaluation des conséquences financières à moyen et long terme pour notre commune nous paraît insuffisante et laisse place à des zones d'ombre liées à l'augmentation de la population et des besoins des personnes concernées (personnes âgées, petite enfance, etc.) ».

M. Vincent Schickel, Conseiller communal, prend la parole :

REVISION DU PAL

« L'information la plus importante que j'ai à vous donner ce soir concerne la révision générale de notre PAL. L'enquête publique a eu lieu du 1er au 30 septembre et n'a suscité aucune opposition. Deux remarques non bloquantes ont été faites sur le Plan Directeur communal. Une concerne le tracé de la remise à ciel ouvert du Châno, et la deuxième concerne le passage piétonnier à proximité du stand de tir. Ces remarques ont été analysées par la commission d'aménagement le 9 octobre qui a fait ses recommandations au Conseil communal ; recommandations qui ont ensuite été validées par le Conseil communal lors de sa séance du 30 octobre.

Un point concernant l'IVER (indice de verdure) reste cependant ouvert, car son application bloque l'agrandissement de la Laiterie. En fonction de la solution retenue, une mise à jour du RCU avec une nouvelle enquête publique sera peut-être nécessaire.

Concernant le budget lié à la révision du PAL, ce dernier présente actuellement un solde d'environ CHF 520'000.00 pour un crédit voté de CHF 450'000.00. Néanmoins, nous avons refacturé des prestations pour environ CHF 60'000.00, d'où un solde net d'environ CHF 460'000.00. Nous devrions pouvoir clôturer cet investissement au début de l'année prochaine une fois les dernières factures reçues que nous estimons à environ CHF 7'000.00. Concernant l'amortissement de cet investissement, il commencera en 2024 déjà ».

DICASTERE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

« La rénovation des 12 salles de classe du bâtiment du Cycle 2 est presque terminée. Le remplacement de la moquette par du lino a été fait durant les vacances d'été. Les nouveaux meubles ont été livrés et posés à la fin du mois d'août; mais une partie doit être refaite au vu du non-respect de la qualité attendue. Les nouveaux meubles doivent arriver durant le mois de novembre, avec un dédommagement qui a pu aussi être négocié sous forme de meubles additionnels.

Concernant les réparations urgentes de l'administration communale, la quasi-totalité des travaux a été exécutée et il ne reste plus que l'inspection du toit.

Je pourrai donc venir en début d'année prochaine avec les messages pour clôturer ces 2 investissements, dont les budgets ont été respectés.

Comme vous l'avez sûrement lu dans iSarine, la bibliothèque intercommunale est actuellement fermée pour cause de travaux et rouvrira au début du mois de janvier 2024. Une nouvelle salle sera ajoutée à la bibliothèque afin d'agrandir et de restructurer la zone de lecture, et mieux accueillir tous les usagers. Un nouveau concept intergénérationnel sera aussi mis en place, lequel sera en grande partie subventionné par le canton à hauteur de CHF 13'000.00 ? Divers travaux hors budget sont aussi prévus ces prochaines semaines en lien avec l'agrandissement de la bibliothèque. Les statuts de la bibliothèque vont aussi évoluer et le comité de la bibliothèque se rencontrera le 7 novembre pour les valider. Je reviendrai plus longuement sur ce sujet au mois de décembre.

INFORMATIQUE

Pour finir, je tiens à vous informer que la migration vers le nouveau système informatique a été faite avec succès le 16 octobre 2023. L'ancien système s'arrêtera définitivement ce soir à minuit. Tout le matériel informatique a aussi été remplacé, et l'ancien matériel encore utilisable sera revendu aux employés de la commune. Il reste encore quelques paramétrages et formations à donner, mais le gros est terminé. Je tiens ce soir à remercier toute l'administration pour leur travail, et tout spécialement Mme Isabelle Bersier et M. Laurent Wolfer qui ont fait un énorme suivi pour s'assurer que les données étaient bien reprises et les délais respectés ».

M. Gabriel Litzistorf, Conseiller communal, prend la parole :

ENTRETIEN DU RESEAU D'EAU

« Suite au départ de notre fontainier communal, le Conseil communal s'est interrogé sur le choix d'engager et de former un nouveau spécialiste ou de déléguer cette tâche.

Après une analyse approfondie des différentes options, le Conseil communal a décidé de déléguer cette tâche à l'entreprise Sinef.

A relever que la Commune garde un suivi du réseau d'eau ; l'entreprise Sinef transmet un rapport tous les 3 mois ».

SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU DU GRAND FRIBOURG (CEFREN)

« Il est nécessaire de mettre en place une nouvelle station de traitement des eaux, car celle de port Marly est vétuste. Le CEFREN a consulté les communes raccordées à ce réseau afin de réévaluer le débit souscrit actuel et de connaître leurs besoins à l'horizon 2035.

La Commune de Belfaux accueillera de nouveaux habitants d'ici à 2030. Il sera dès lors nécessaire de souscrire un débit plus important. Les éléments concernant la souscription arriveront courant 2024, une demande de crédit sera transmise au Conseil général fin 2024 ».

M. **Diego Frieden**, Conseiller communal, prend la parole :

REPONSE A LA PROPOSITION 1 – COLLECTEURS DE PET

« Je vous informe que la proposition no. 1 au sujet des collecteurs de PET, déposée par M. René Krattinger le 18 octobre de l'année dernière, ne recevra pas de réponse officielle ce soir, dépassant ainsi le délai légal d'une année, ce que le Conseil communal regrette. Ne sachant pas si la séance de ce soir aurait lieu, nous n'avons pas fait les démarches nécessaires, qui impliquaient aussi de vous fournir la réponse écrite dans l'envoi que vous avez reçu. Dans tous les cas, la réponse officielle et détaillée vous sera donnée pour la prochaine séance ».

DECHETTERIE COMMUNALE

Notre déchetterie connaîtra deux modifications, à savoir premièrement la mise en place d'une benne pour les objets encombrants en bois. Celle-ci fonctionnera selon les mêmes modalités que la benne pour les encombrants en général, c'est-à-dire une semaine par mois.

Deuxième modification, l'accès direct à la zone des déchets verts par le côté parking du terrain de football pour les véhicules avec remorque, ce qui va améliorer la circulation à l'intérieur de notre déchetterie ».

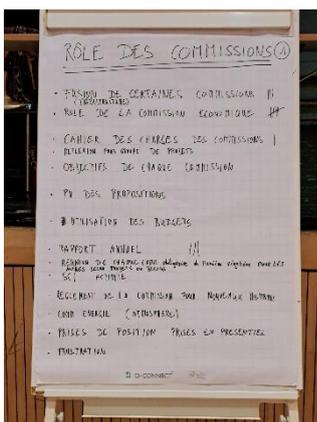
La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la discussion.

3. Avenir de notre commune : groupes de travail interpartis

Le Président donne quelques explications concernant le déroulement des discussions et mises en commun. Il invite les conseillers généraux à rejoindre les tables auxquelles ils sont attribués par tirage au sort (les partis politiques sont représentés de manière équitable).

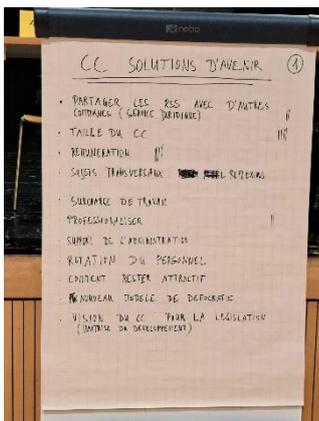
- a) Rôle des commissions (30 min de discussion – 15 min de mise en commun)

Résultat de la mise en commun :



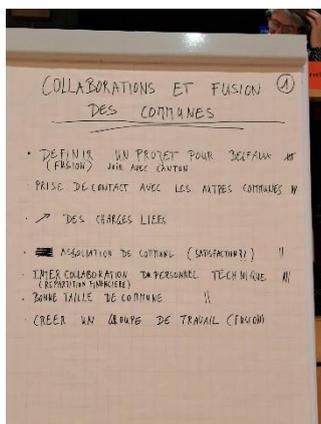
b) Conseil communal : solutions d'avenir (20 min de discussion – 10 min de mise en commun)

Résultat de la mise en commun :



c) Collaborations et fusion des communes (20 min de discussion – 10 min de mise en commun)

Résultat de la mise en Commun de Belfaux :



Synthèse du Bureau du Conseil général

A la suite de cette séance du Conseil général, le Bureau s'est réuni afin de rédiger une synthèse des échanges et réflexions. Il a décidé de l'intégrer dans le présent procès-verbal.

Rôle des commissions

Il ressort des discussions des différents groupes de travail que certains membres ressentent de la frustration (manque d'écoute et de prises en compte, de suivi de certains projets).

Pour un fonctionnement optimal, il est nécessaire, dès 2024, de :

- Etablir un cahier des charges par commission
- Etablir un règlement par commission, celui-ci mentionnera que les prises de position doivent être décidées en présentiel.
- Annoncer les objectifs annuels et à long terme des commissions au début de chaque année
- Présenter un rapport de chaque commission à la séance du Conseil général de mars ou mai. Un point sera ajouté à l'ordre du jour de la séance.
- Réflexions pour les groupes de travail dans les commissions
- Obtenir un procès-verbal dans les plus brefs délais.
- Analyser la possibilité de fusionner certaines commissions.
- Utiliser le budget planifié
- Prendre en considération les compétences des membres des commissions et défendre ces points de vue et arguments auprès du Conseil communal
-

Conseil communal : solutions d'avenir

- Confier au personnel de l'administration des responsabilités opérationnelles afin de décharger le Conseil communal.
- Etudier la professionnalisation
- Adapter le nombre de conseillers
- Adapter la rémunération
- Inquiétude sur la rotation du personnel
- Communiquer au Conseil général la vision et les objectifs du Conseil communal pour la législature

Collaborations et fusion des communes

- Mise à disposition des conventions intercommunales
- Relancer la réflexion et prendre contact avec chacune des communes voisines
- Définir un projet pour Belfaux, voir avec le Conseil d'Etat
- Créer un groupe de travail « fusion » composé aussi de personnes externes au Conseil communal
- Partager des ressources de personnel entre communes (par exemple : personnel technique, juriste...), ainsi que l'équipement technique
- Association de communes, comment faire face aux augmentations des charges liées
- Gestion incontrôlable, engrenage, sommes-nous satisfaits de toutes les associations de communes ?

4. Propositions

Le Président ouvre la discussion au sujet des propositions.

La parole n'étant pas demandée, le Président clôt la discussion.

5. Questions

Nouvelles questions

Le Président donne la parole à Mme Solange Berset, du groupe PS, Centre gauche – PCS et Ouverture

Pourquoi le Conseil communal n'a pas respecté la proposition du Conseil général d'arrêter la procédure en cours pour l'installation d'un signal « STOP » à la Rte d'Autafond ?

« Lors de la séance du Conseil général du mois de mars dernier, le Conseil général a voté une proposition à l'unanimité : arrêter la procédure en cours pour l'installation d'un signal stop à la Rte d'Autafond et de régler ce cas à l'amiable. Proposition votée à l'unanimité et les recourants ont reçu un arrêt du Tribunal avec une facture de CHF 1'500.00 au début septembre. Cela signifie que le Conseil communal n'a pas respecté la proposition unanime du Conseil général. Pourquoi le Conseil communal n'a pas respecté cette proposition unanime ? ».

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la discussion.

6. Divers

M. François Vallat, remercie le Bureau pour l'organisation de cette séance particulière, au nom du Conseil communal et reste dans l'attente de la synthèse du Bureau.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance.

La séance est levée à 21h30.

Le Président



Nicolas Jobin



La Secrétaire



Véronique Christan